

REUNION COMITE DIRECTEUR du SAMEDI 14 Février 2017

Présents : Alain CHANEAC – Christian SINTES - Gilbert CHAIZE – Marc VALAYER – Jean-François POIRIER – Claudine PEYROUSE – Anthony STANCO - Jean-Marc OZIL – Robert BOSSY – Sébastien DESMARTIN – Roland PRINTEMPS – Michel BEAUSSIER – Didier MALCLES – Claude COURTIAL – Gilbert FONTANEL – Gaby HILAIRE – Yves AUTHOUARD – Jean-François MAURIN – Alain DUPIN – Alain BESSON .

Excusés : Marie Thérèse SERRIERES – Alain DELICHERE – Erick SOUCHE – Daniel OZIL – Laurent GIRAUD – Jean Luc GUYARD – Michel BERTHON – Martine OLIVIERI – Michel PASTRE

❖ Ouverture de séance à 9h 10 par le Président Départemental, qui remercie les secteurs pour la confiance qui est donnée aux nouveaux arrivants, un tour de table de présentation est fait.

Sont cooptés à l'unanimité (non délégués de secteur) : Christian SINTES Représentant du CDOS, Jean-François POIRIER Trésorier Général CBD 07, Alain DELICHERE vice président et responsable Commission Technique, Jean-Marc OZIL responsable Commission Arbitrage, Michel PASTRE responsable Commission Communication et Anthony STANCO Conseiller Technique Départemental.

❖ Effectif au 30/12/2016 : moins 38 licences, un effort est demandé aux secteurs et AS. Les AS doivent solliciter davantage et faire jouer les nouveaux (R. Bossy)... Perte de licences chez les jeunes expliquée par la recherche du meilleur, constat d'élitisme (A. Stanco)... Les licences rendues le sont sans justification, ce qui est dommage, car une analyse pourrait être faite.

❖ Fédéraux :

- Répartition des qualifiés :

Il est envisagé de donner aux secteurs le nombre de qualifiés correspondant au nombre réel des équipes participantes, système qui paraît plus réaliste au vu des chiffres fournis.

La question se pose si on doit continuer avec 7 secteurs ou repenser le comité (Y. Authouard)...

La refonte des qualifiés est à réfléchir mais semble plus juste, mais attention au regroupement, il est plus facile de fédérer dans les petites structures (D. Maclés)...

A l'unanimité, cette question de quota sera évoquée à la réunion d'avril, pour une mise en place saison 2017/2018, pour cette année on reste sur ce qui est annoncé sur le calendrier départemental.

- Organisation des fédéraux, dès cette saison :

- Le Président de Secteur ou (et) le Président Délégué ou Vice Président (quand il y en a un) sera responsable des fédéraux organisés dans son secteur. Il veillera à la bonne organisation de la compétition, fournira un nombre d'asseurs suffisant, et sera le référent du fédéral.

Proposition adoptée à l'unanimité.

- Un arbitre supplémentaire (selon l'importance du fédéral) pourra être missionné, ses indemnités seront payées par le CBD.

- Les tirages et feuilles de déroulement sont à charge du CBD.

- Indemnités Championnats de France :

Afin d'indemniser le joueur remplaçant lors d'une qualification au Championnat de France (5^{ème} joueur en quadrette, 4^{ème} en triple, 3^{ème} en double), il faut modifier le prix des inscriptions aux secteurs et fédéraux.

La grille ci-dessous est adoptée à l'unanimité :

<u>Compétition</u>	<u>Inscription</u>	<u>Indemnités (bons boissons)</u>
SIMPLE	5.00 € au lieu de 6.00 €	3.00 € au lieu de 4.00 €
DOUBLE	15.00 € au lieu de 10.00 €	8.00 € au lieu de 7.00 €
TRIPLE	20.00 € au lieu de 15.00 €	10.00 € (idem)
QUADRETTE	25.00 € au lieu de 20.00 €	15.00 € (idem)

- Vente des fédéraux :

Une proposition d'augmentation de la « vente » des fédéraux est demandée (+ 50 € par organisation), en y ajoutant un forfait pour l'organisation des finales du Championnat des AS (100 €), le fédéral Vétérans (50 €) et le Trophée de France (50 €).

Proposition refusée, mise en suspens en attente d'un bilan de fin d'année de trésorerie.

- ❖ Arbitrage :

- Arbitre Local :

Jusqu'à présent, le souci était le financement de la sacoche (environ 130 €). Demande faite à l'AS qui présente 1 ou plusieurs candidats de payer le matériel pour l'arbitre local au moment de la formation, acceptation à l'unanimité.

Jean-Marc OZIL dit que la formation peut se faire rapidement, à lui de trouver un lieu de formation, qui se déroulera sur une ½ journée. Il va fournir la liste des inscrits aux Présidents de Secteur.

- Indemnités d'arbitrage :

Demande d'augmentation pour les indemnités d'arbitrage. Par 17 voix pour et 3 abstentions, il a été décidé de porter l'indemnité kilométrique de 0.28 € à 0.30 € au 1^{er} mars, soit 0.02 € de plus.

Cette même augmentation (0.02 €) sera appliquée aux déplacements des élus, des moniteurs et éducateurs.

- ❖ Commissions Féminine et Jeunes :

- Féminine :

Sandra Chopard termine le Championnat des AS (résultats) mais il faudra trouver une solution pour toutes les organisations précédemment organisées par Sandra ou Claudine (par ex Fém'point).

- Jeunes :

Une réunion pour essayer de « cadrer » cette commission (demande d'un cahier des charges formulée par G. Hilaire) aura lieu le mardi 31 janvier à 18 heures à St Péray, un mail a été envoyé aux Présidents de Secteurs et aux responsables de CFB et d'écoles de boules, à eux de communiquer cette info (il nous manque des coordonnées informatiques pour certains).

- ❖ Fiche de renseignements :

Un document de mise à jour bureaux AS a été envoyé à tous les Présidents de secteur. Il faudrait qu'ils communiquent à leurs AS cette fiche qui devra être retournée au CBD dès que possible pour mise à jour informatique. Il serait souhaitable que tous les secteurs aient renseigné ce document pour la réunion d'avril.

- ❖ Divers :

- Vandalisme :

Tout le matériel informatique, les imprimantes et petit matériel ont été dérobés.

L'assurance a remboursé environ 3 500 €, le matériel renouvelé a un coût arrondi de 7 000 €.

- Projet d'aménagement des locaux du CBD :

1 plan d'aménagement des locaux a été donné aux présidents de secteur, 2 petits bureaux seraient aménagés à l'arrière de la salle de réunion (actuellement archives), coût des matériaux estimé à 2 000 €, travaux effectués par le Président et quelques boulistes bénévoles, accepté à l'unanimité.

- Dates des prochaines réunions :

- 7 avril 2017 : réunion Comité Directeur à PRIVAS (inversion avec la réunion de septembre).
- 15 septembre 2017 : réunion Comité Directeur à SAINT PERAY (remise des calendriers).

❖ Rapport des Commissions

- Technique

Concours Qualificatifs : jusqu'à ce jour, tout s'est bien passé, mais attention aux équipes qui changent le nom des capitaines, aux fiches à 6 joueurs et aux tirages qui se font sans la présence de l'arbitre.

Trophée de France : Le concours de Privas étant reporté à la date du Trophée de France, le tirage sera fait le dimanche matin, pour permettre aux équipes ayant perdu à Privas de participer.

Fiches Points : Beaucoup d'erreurs sur les fiches points, numéros de licences faux ou absents, noms de joueurs illisibles, nombre de points pas conforme (les parties offices doivent être comptabilisées comme des victoires), avertir le comité si le concours est annulé et bien transmettre les fiches dans les 48 heures.

- Jeunes

Il faut changer la mentalité (R. Printemps)...

Il faudrait partager les infrastructures (R. Bossy)...

Pas de continuité chez les éducateurs et moniteurs, environ 15 personnes formées par an (A. Stanco)...

- Arbitrage

Mécontentement par rapport à l'article CBD relatant le résultat d'un match de Club Féminin, et mettant en cause l'arbitre, faire attention à ce qui est écrit...

Ne pas hésiter à valider les rapports d'arbitrage et convoquer le joueur en cas d'incident.

- CTSD

Formation d'animateurs samedi 28 janvier à Aubenas et Recyclage de moniteurs le dimanche 29 janvier.

❖ Intervention Christian SINTES :

Christian Sintes apportera au CBD 07 les documents et infos nécessaires à l'établissement d'un dossier de subvention d'aide à l'embauche de Karine FAURE.

Levée de séance par Alain CHANEAC à 12h 35.